

RJ

62355

21. Okt. 44 Hu

057.12.A.1.

note

Berne, le 21 octobre 1944.

Mon cher ami,

Ainsi que j'ai cherché à vous le faire savoir ce matin par téléphone, je n'ai malheureusement pas pu arranger un rendez-vous entre Ruegger et vous pour lundi. Ruegger, qui me charge de vous transmettre ses amitiés et qui aurait naturellement eu le plus grand désir de vous rencontrer, est retenu à Genève le 23 et le 24 pour des affaires à régler avec le Comité international de la Croix-Rouge. Il aurait envisagé de faire un saut à Zurich aujourd'hui, je l'en ai dissuadé car j'avais compris que vous alliez à la chasse et qu'il ne vous aurait pas trouvé.

J'ai soumis d'autre part à M. Pilet-Golaz les deux questions dont vous m'aviez chargé. Voici les réponses.

Déjeuner Ribbentrop. -

M. Pilet est d'avis que si vous rencontrez le Ministre des Affaires étrangères du Reich, il faudrait tâcher d'éviter que la conversation porte sur les questions touchant trop directement aux relations germano-suisse. Il préfère en conséquence que vous abordiez les sujets suivants :

1. Il serait dans l'intérêt bien entendu de l'Allemagne de ne pas gêner l'activité de la puissance protectrice en faveur notamment des prisonniers de guerre anglo-saxons; il faudrait tâcher d'obtenir que les visiteurs de camps en particulier trouvent accès sans difficultés dans les camps et qu'on évitât des complications bureaucratiques qui en retardant l'exécution de leur tâche, retarde l'envoi à Londres et à Washington de rapports qui seraient surtout de nature à tranquilliser.
2. Il est malheureusement hors de doute que notre action officieuse en faveur des intérêts allemands

Monsieur le Dr Hans Frölicher,
Ministre de Suisse en Allemagne,
Mittelstrasse 6,
Zurich.



en Italie va devoir pratiquement cesser si le Gouvernement du Reich ne nous autorise pas à traiter en son nom avec le Gouvernement royal italien, et, en contrepartie, à défendre officieusement les intérêts de ce gouvernement en Allemagne. En effet, la situation évolue, Rome est déjà administrée par les Italiens et les puissances anglo-saxonnes, auprès desquelles le Gouvernement allemand nous demande de représenter ses intérêts en Italie, sont fondées à nous répondre que la plupart des questions que nous lui soumettons ne les concernent plus. N'y a-t-il pas moyen d'obtenir la révision d'une décision manifestement prise in abstracto et qui ne concorde plus avec les faits ?

3. Expliquer combien il est normal que nous cherchions à renouer avec l'U.R.S.S. Sur ce chapitre, encore moins que sur les autres, je n'ai besoin de vous tracer des arguments, vous les connaissez de reste.

Quant aux sondages tendant à obtenir que les femmes de certains dignitaires puissent trouver refuge en Suisse (ils sont peut-être en étroite relation avec le déjeuner), nous ne pouvons vous répondre qu'une chose, c'est que nous nous sommes toujours refusés à décider d'avance quelle attitude nous prendrons dans des circonstances encore hypothétiques et en particulier à nous engager à recevoir sur notre sol des hôtes dont la venue éventuelle est prévue pour une date incertaine. Ces questions ne pourront être résolues que lorsque nous serons saisis de demandes concrètes, précises et immédiates. Je pense que nous vous écrirons encore dans ce sens.

Visite à Harrison.-

M. Pilet-Golaz ne voit aucun inconvénient, bien au contraire, à ce que, lors d'un prochain séjour à Berne, vous fassiez visite à Harrison et à Norton. Il ne se souvenait pas que vous ayez reçu des instructions contraires et estime qu'en tout cas elles seraient périmées. Il s'est volontiers chargé, en revanche, d'expliquer à Harrison que si vous n'êtes pas allé le voir plus tôt, c'est parce que vous pensiez n'y être pas autorisé et que vous cherchiez à l'atteindre lors d'un prochain voyage.

J'espère que votre retour à Berlin s'effectuera fort bien. Vous aurez en tout cas un excellent compagnon en Bavier mais je me figure qu'il ne restera pas très longtemps dans son nouveau poste.

Croyez, mon cher ami, à mes sentiments bien cordialement dévoués.

Sig. Bonna